

Séance ordinaire de la Ville de Plessisville, tenue ce 6^e jour du
mois de février 2012 à 20 h30, au lieu ordinaire des séances du conseil

Voici le résumé de l'agenda de cette réunion

- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012
- Ratification de la liste des comptes
- Adoption du rapport du Directeur général
- Autoriser le paiement de la facture de la RGMRM
- Admissibilité du projet de Sac à Lunch inc. re: programme « Restauration du patrimoine immobilier »
- Subvention de 300 \$ à la Polyvalente La Samare pour le Tournoi des mitaines
- Prolongation du délai de construction d'un bâtiment unifamilial dans le Développement de l'Érablière
- Approbation d'une modification d'un modèle de maison à être érigé dans le Développement de l'Érablière
- Soumissions pour les travaux d'entretien ménager des édifices municipaux
- Appropriation de fonds (disposition des boues et réparations majeures)
- Appropriation de fonds (subvention SDC)
- Signature du contrat de location du stationnement de l'aréna à l'École de conduite Appalaches
- Subventions au Festival de l'Érable
- Suspension des opérations du bar à l'aréna, pendant le Festival de l'Érable
- Signature du protocole d'entente pour la patinoire extérieure du Parc Bourassa
- Désignation de la secrétaire juridique au greffe à titre de perceptrice des amendes pour la Cour municipale
- Offre de services par le Mont Apic pour l'activité « La nuit sous les étoiles » + subvention de 2 815 \$
- Ratification de la signature du bail de location de terrain avec Groupe Vicas
- Demande à la Commission de la représentation électorale du Québec pour reconduire la division des districts électoraux
- Soumissions pour l'embauche d'un agent de sécurité chargé d'appliquer la réglementation municipale
- Autorisation à l'agent de sécurité pour la délivrance des constats d'infraction
- Soumissions pour les travaux d'installation d'un ascenseur et de réfection de certains locaux à l'hôtel de ville
- Offre de services de Genivar pour élaborer étude de faisabilité sur le réaménagement de l'av. St-Louis au centre-ville
- Offre de services de BPR pour évaluer les options de réhabilitation du barrage Bertrand
- Adoption d'un 2^e projet de règlement modifiant le Règlement n° 1312 sur le zonage (prohibition d'aménagement d'unités résidentielles au rez-de-chaussée des bâtiments dans les zones 124C et 153C)

Avertissement au lecteur

Ce résumé de l'agenda de la séance du conseil peut être modifié en tout temps, sans préavis, et aucune mise à jour ne sera effectuée sur le site Internet de la municipalité ou au babillard de l'hôtel de ville avant la tenue de la séance.